

Longwy, le premier représenté par Antoine Pastoret, Arlon et la seconde par Marie-Joséphine Gatterman, la seconde épouse du justicier André Mamer de Luxembourg, elle étant native de Grevenmacher.

V) Euphrosine-Victoire-Hélène,

née à Luxembourg le 14. 3. 1770. Parrain : Auguste SCHWARTZ (il s'agit évidemment du mari de Marie-Catherine Pastoret que nous connaissons comme ayant porté en réalité les prénoms Augustin-Clément), à cette époque porté au registre paroissial comme étant juge à Arlon, alors qu'il faudrait dire justicier. Marraine : Euphrasie-Victoire Olinger, épouse WACHTELN, de Remich.

VI) Marie-Anne-Angélique,

née à Luxembourg le 8. 9. 1771. Parrain : André-Mathias LAHAYE, donc l'oncle maternel, marraine : Marie-Anne Mamer, épouse QUIRINY, avocat à Luxembourg. Elle épousa à l'église St Nicolas à Luxembourg J. B. HUART, le 4 avril 1793 (Reg. Par. — N. 12 — 146. Arch. Ville Luxbg.) Ce J. B. Bartholomé HUART, licencié en droit, avocat et échevin de la ville de Luxembourg, assesseur au siège prévôtal de Luxembourg et puis député résident du Tiers Etat, était veuf de feu dame Elisabeth-Marguerite QUIRINY († 27. 8. 1786) et bien plus âgé à cette époque que sa seconde épouse, puisqu'il est né à Luxembourg, le 24. 8. 1757. Cet acte de mariage qui est actuellement conservé aux Archives de notre ville est particulièrement intéressant parce qu'il fait mention d'une dispense demandée et obtenue du Pape Pie VI (dispense dans le second degré égal d'affinité du fait que Elisabeth-Marguerite Quiriny était issue de l'union Nic. Jos. Quiriny avec Marie-Anne Mamer, tante maternelle de Marie-Anne-Angélique Pastoret ce qui fait que cette dernière était la cousine de l'épouse Huart-Quiriny). La dispense fut octroyée par Monseigneur l'Evêque suffragant de Trèves. L'acte de mariage est encore à retenir parce que nous y relevons chez le père de la mariée la qualité de « Seigneur de haute, moyenne et Justice foraine de Dippach et en « partie de Dahlem et Garnich », qualité à laquelle nous reviendrons ultérieurement.

Le mariage fut célébré par l'abbé HUART, curé de Mompach à la suite d'une commission expressément concédée par le curé de la paroisse St Nicolas. La bénédiction des époux eut lieu en présence des témoins spécialement requis : Jean-Georges de PFORTZHEIM, seigneur de Colpach (Colbach), Conseiller d'Epée et député de l'Etat Noble et Pierre-Joseph COLLARD, avocat au Conseil Souverain de Luxembourg. Entre 1787 et 1794 J. B. B. HUART figure comme receveur des épices du Conseil et en 1796 il sera nommé juge suppléant au Tribunal Civil à Luxembourg, puis quittera la ville pour Dieulouart (Meurthe) pour y remplir les fonctions de Percepteur des Contributions Directes.

VII) Marie-Catherine,

née à Luxembourg le 17. 10. 1773. Parrain : J. B. LEONARDY, avocat et receveur des domaines régaliens. Marraine : Marie-Catherine Stadt, épouse de Jaques DUMONT.